

Aujourd'hui nous sommes le vendredi 12 août et nous fêtons Sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

En 1610, Sainte Jeanne de Chantal fonde l'ordre de la Visitation ; elle est accompagnée par Saint François de Sales, apôtre de la douceur. Par l'intermédiaire de leur prière, nous pouvons demander au Seigneur de transformer notre cœur de pierre en cœur de chair. Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Amen.

Bruno Dalo chante le psaume 102 : « Le Seigneur est tendresse et pitié ».

La lecture de ce jour est tirée du chapitre 19 de l'Évangile selon Saint Matthieu

En ce temps-là, des pharisiens s'approchèrent de Jésus pour le mettre à l'épreuve ; ils lui demandèrent : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif ? » Il répondit : « N'avez-vous pas lu ceci ? Dès le commencement, le Créateur les fit homme et femme ? et dit : "À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair." Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

Les pharisiens lui répliquent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit la remise d'un acte de divorce avant la répudiation ? » Jésus leur répond : « C'est en raison de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes. Mais au commencement, il n'en était pas ainsi. Or je vous le dis : si quelqu'un renvoie sa femme - sauf en cas d'union illégitime - et qu'il en épouse une autre, il est adultère. »

Ses disciples lui disent : « Si telle est la situation de l'homme par rapport à sa femme, mieux vaut ne pas se marier. » Il leur répondit : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné. Il y a des gens qui ne se marient pas car, de naissance, ils en sont incapables ; il y en a qui ne peuvent pas se marier car ils ont été mutilés par les hommes ; il y en a qui ont choisi de ne pas se marier à cause du royaume des Cieux. Celui qui peut comprendre, qu'il comprenne ! »

Textes liturgiques © AELF, Paris

1

Des pharisiens s'approchent de Jésus pour le mettre à l'épreuve ; ils lui parlent de permis et de défendu ; ils invoquent la Loi de Moïse, mais ils en ont perdu le sens premier. Je contemple la scène, j'entends ces questions : Peut-on renvoyer sa femme pour n'importe quel motif... Et la remise d'un acte de répudiation...

2

« Dès le commencement, le Créateur les fit homme et femme. » Dieu nous a créés différents. Il nous a créés pour être en relation. Je peux faire mémoire de mes relations, amoureuses, amicales, fraternelles, professionnelles... Celles qui sont heureuses, celles qui sont difficiles... J'en parle au

Seigneur.

3

« Il y en a qui ont choisi de ne pas se marier à cause du royaume des Cieux ». Dans ma vie, qu'est-ce qui est « à cause du Royaume » ? Quels choix, quels engagements ? Je peux redire au Christ mon désir de vivre dans le mouvement de sa parole qui m'appelle.

Introduction à la deuxième écoute

J'écoute à nouveau ce passage en me rappelant que la loi est ordonnée à la vie.

Invitation à une prière personnelle

Pour terminer ma prière, je me tourne vers Dieu, comme un ami vers son ami. Je lui parle de ce que j'ai compris, de ce qui reste en attente en moi. Je lui demande de me garder en chemin vers son Royaume.

Notre Père

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation,
mais délivre-nous du Mal.
Amen.